

ADBEN LR

Association des enseignants documentalistes de l'éducation nationale de l'académie de Montpellier

Communiqué des professeurs documentalistes de l'Académie de Montpellier

Pas d'Éducation aux Médias et à l'Information sans les professeur(e)s documentalistes !

Alors que l'Éducation aux Médias et à l'Information occupe une place centrale dans les programmes du collège et au lycée, nos missions d'enseignement ne sont toujours pas reconnues. Le SNES-FSU et l'ADBEN Languedoc-Roussillon se mobilisent contre la marginalisation des professeurs documentalistes et souhaitent interpeller notre hiérarchie sur un certain nombre de questions d'actualité pour notre profession.

Le métier de professeur documentaliste occupe une place à part dans l'Éducation Nationale. Responsables des CDI (Centres de Documentation et d'Information) dans les collèges et les lycées, les professeurs documentalistes en assurent la gestion et l'ouverture, mais pas seulement !

Leur mission pédagogique est peu connue alors qu'elle est essentielle. Détenteurs d'un CAPES, ces professeurs "particuliers" sont les spécialistes des médias et de l'information. Le professeur documentaliste construit des apprentissages pour que l'élève maîtrise les outils numériques (comme un moteur de recherche), la lecture et la recherche de documents variés, ainsi que le tri des informations, tout en adoptant un regard critique sur les contenus véhiculés, notamment sur Internet et les réseaux sociaux. Ces apprentissages sont nécessaires à la formation du citoyen dans la société de l'information qui est la nôtre.

La publication des nouveaux programmes pour la rentrée 2016 a vu naître, sous notre impulsion, l'Éducation aux Médias et l'Information (EMI). Mais, étonnamment, sans pour autant nous confier cet enseignement !

Étant dévolue à tous les enseignants, sans grille horaire, cette éducation sera donc plus ou moins développée, en fonction des projets pédagogiques, ce qui creusera inévitablement des inégalités dans les parcours scolaires.

Pourtant, la ministre de l'Éducation Nationale, dans un discours récent, a remercié officiellement « *nos professeurs documentalistes qui sont les véritables maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias.* » Alors que ces propos confirment notre mission d'enseignement, comment se fait-il que les professeurs documentalistes ne soient pas chargés spécifiquement de cette formation ? Comment mettre en place cette EMI alors qu'aucun horaire n'est prévu ?

Pour mettre en place une formation de tous les élèves, il est nécessaire de donner des directives officielles claires, en ciblant les niveaux et le nombre d'heures a minima, de reconnaître (enfin) le statut de professeur, et de recruter en conséquence.

Et c'est pour obtenir des réponses à ces interrogations que **le SNES et l'ADBEN souhaitent être entendus en audience au Rectorat et appellent à un rassemblement mercredi 11 mai après-midi à 14h30.**

05/05/2016

Secteur documentation - SNES Montpellier
ADBEN Languedoc Roussillon